

Tunis, le 2 juillet 2021

COMMUNIQUE AU PUBLIC

Faisant suite à la grève sectorielle annoncée par la Fédération Générale des Banques et des Institutions Financières relevant de l'UGTT prévue pour les 5 et 6 juillet 2021, l'APTBEF entend par le présent communiqué exprimer son profond regret par suite du non-aboutissement des négociations.

L'APTBEF entend éclairer ses employés et l'opinion publique sur ce qui suit :

- Les négociations sociales avec les partenaires sociaux engagées depuis le début du mois d'avril 2021 ont porté sur les revendications d'augmentations salariales au titre des années 2020 et 2021. Elles n'ont pas pu aboutir à des accords en raison des demandes des partenaires sociaux, jugées excessives par les banques et les institutions financières associées à un refus des contre-propositions exprimées par l'APTBEF.
- Malgré la situation économique difficile et complexe où les résultats des banques ont observé une contraction de plus de 30% au titre de l'année 2020, l'APTBEF a proposé un taux d'augmentation de la masse salariale exceptionnel et sans précédent de 8% avec un effet rétroactif à partir du 1er janvier 2021. Ceci se traduira par une augmentation comprise entre 230 dinars et 337 dinars par mois et par salarié selon la grille salariale en vigueur.

L'APTBEF tient à exprimer ses excuses à l'ensemble des clients des banques et établissements financiers pour les éventuels désagréments qu'engendreraient cette grève.

L'APTBEF réitère son attachement au dialogue social et au droit de grève comme étant un droit constitutionnel et reste ouverte à la poursuite des négociations pour parvenir à un accord.

